

Perfectionner le savoir faire du médiateur – CMAR Niveau 3

Le CMAR propose ce module qui s'intègre dans le troisième niveau de formation en médiation, qui, cumulé au niveaux 1 et 2 programmés en 2022, totalisera 171 heures de formation.

RAPPEL : le **niveau 1 et le niveau 2** ont été programmés en 2022, axé l'un sur la pratique du médiateur, l'autre sur le rôle du conseil en médiation. Le **niveau 3 dans lequel s'inscrit ce module**, représente 10 jours en présentiel et distanciel soit 71 heures de formation pratique et théorique et est programmé sous forme de 6 modules indépendants qui pourront être suivis en 2023 et 2024.

La formation peut s'adapter aux besoins de formation et aux capacités financières de chacun. Les participants pourront s'inscrire à la formation de niveau 3 comportant 7 modules indépendants, ou à un seulement ou plusieurs des modules de façon indépendante, sans engagement d'inscription aux autres modules. Une priorité d'inscription sera toutefois donnée aux inscrits du cycle complet.

Objectifs pédagogiques

Si vous souhaitez d'avantage maîtriser les difficultés propres à la pratique de la médiation, le CMAR a conçu cette formation apportant du perfectionnement à la pratique de la médiation.

- Réagir aux principales difficultés rencontrées en médiation
- Aider les parties et les conseils
- S'adapter aux réactions des parties
- S'appropriier les outils du médiateur
- Guider les accords

Dates et durée

- **Mercredi 27 septembre 2023** de 9h00 à 17h00
 - **Judi 28 septembre 2023** de 9h00 à 17h00
 - **Vendredi 29 septembre 2023** de 9h à 12h30
- 2.5 jours – 18 heures

tarifs

Prix de 1400 € (mille quatre cent euros) pour deux journées et demi en présentiel (TVA non applicable)

*Prise en charge OPCO possible (FIF-PL, AGEFOS, etc... selon leurs conditions propres)
Ce prix comprend le coût de la formation, les pauses café et le matériel pédagogique*

Siège social : Ordre des Avocats - Palais de Justice – 28 rue Archambaud 97410 Saint Pierre

Informations et inscriptions : messages@cmar.re

www.cmar-mediationarbitrage.com



Perfectionner le savoir faire du médiateur – CMAR Niveau 3

Prérequis

Justifier d'une solide formation de base à la médiation (Diplôme pratique de 50 heures a minima et pratique de la médiation de 2 ans) ou/et avoir effectué le niveau 1 (certification CMAR)

Les justificatifs de la formation et une brève description de sa pratique devront être adressés au CMAR lors de la demande d'admission.

Pour toute question ou demande de dérogation, adressez-nous votre demande à messages@cmar.re

Lieu

Ile de la Réunion- Dans l'Ouest du Département pour faciliter le trajet aux professionnels du Nord et du Sud de l'île (Le lieu exact sera confirmé)

Contact

Pour toute information complémentaire ou pour vous inscrire, envoyez un email à messages@cmar.re

Accessibilité

Nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tous besoins spécifiques liés à une situation de handicap ou besoins en compensation, n'hésitez pas à nous contacter. Notre Référent Handicap : Clotilde PAUVERT (messages@cmar.re)

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

La formation repose sur une alternance équilibrée d'apports théoriques et d'exercices pratiques. Les apports théoriques se feront selon des méthodes interrogatives et actives.

L'acquisition des compétences sera évaluée tout au long du parcours grâce à des évaluations formatives (quiz et jeux de rôle).

Siège social : Ordre des Avocats - Palais de Justice – 28 rue Archambaud 97410 Saint Pierre

Informations et inscriptions : messages@cmar.re

www.cmar-mediationarbitrage.com

Intervenant

Patrick VAN LEYNSEELE

Avocat aux Barreaux de Bruxelles et de New York, Médiateur agréé par la Commission Fédérale de Médiation de Belgique, médiateur référencé CCI, Cepani, bMediation, CMAP, CMAR et MARC, médiateur ad hoc, Formateur en médiation, Président de la commission médiation du Barreau de Bruxelles, co-rédacteur de la loi belge sur la médiation, expert de la commission Justice de la Chambre des Représentants lors de la discussion du projet de loi relatif à la médiation.

Nathalie JAY

Avocat au Barreau de Saint Pierre (Réunion), ancien Bâtonnier, Médiatrice référencée au CNMA, au CMAR et au MARC, Présidente du CMAR, Membre du groupe MARD du Conseil National des Barreaux, Formatrice en médiation - Responsable Pédagogique du Centre de Médiation et d'Arbitrage de la Réunion

Programme détaillé

PERFECTIONNER LE SAVOIR-FAIRE DU MEDIATEUR		
FORMATEURS Patrick VAN LEYNSEELE Nathalie JAY	<p>LES DIFFICULTES RENCONTREES : gérer la connaissance du dossier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie d'obtention d'informations - La connaissance du dossier par les parties - Aider les parties et les conseils <p>S'ADAPTER AUX REACTIONS DES PARTIES (8 exercices)</p> <p>COMMENT GERER LES SEANCES</p> <p>RAPPEL DES PRINCIPES DE LA NEGOCIATION RAISONNEE</p> <p>LES OUTILS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le caucus - Le paperboard - Les réflexes du médiateur qui tourne en rond - <p>L'ACCORD</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accord provisoire/intermédiaire - L'accord définitif 	27 – 28 - 29 septembre 2023